

Renouvellement du conseil de l'ENSIP

Collège : BIATSS

Scrutin du 26 mai 2016

Proclamation des résultats

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 719-12, D. 719-1 à D. 719-40  
Vu les Statuts de l'Université de Poitiers  
Vu les Statuts de l'ENSIP  
Vu les procès-verbaux établis par le président du bureau de vote en date du 26 mai 2016

**Article 1er :** Examen des résultats du scrutin :

Nombre de sièges à pourvoir	3
Nombre d'électeurs inscrits	68
Nombre de votants	49
Nombre de bulletins blancs ou nuls	3
Suffrages valablement exprimés	46
Quotient électoral Nb de votants/nombre de sièges	15,33

Deux listes déposées et validées ayant obtenu :

Listes	Nombre de voix	Sièges entiers	Reste	Attribution siège restant	Total siège obtenus
Avancer ensemble pour l'école	28	1	0,82	1	2
ENSI BIATSS	18	1	0,17	0	1

**Article 2 :** proposition d'attribution des sièges :

Nicolas TCHEBOTARIOV	Avancer ensemble pour l'école
Marie-Christine FRADIN	Avancer ensemble pour l'école
Sophie VIGNEUX	ENSI BIATSS

**Article 3 :** Le Président de l'Université de Poitiers proclame élus les candidats mentionnés à l'article 2.

**Article 4 :** Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'ENSIP et publiés au recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Fait à Poitiers le 27 mai 2016

Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

